

Catalogue des formations

EduWatt, en tant qu'organisme de formation, accompagne vos ingénieurs et techniciens dans la maîtrise de la qualité de l'énergie électrique pour une meilleure maintenance de vos installations électriques et l'amélioration de l'efficacité énergétique de vos procédés industriels en toute sécurité.

N'hésitez pas à nous contacter afin de connaître les dates des formations à venir.

Formation Initiale Habilitation Electrique Travaux Sous Tension sur les batteries d'accumulateurs stationnaires (TST BT IEBAT)

Le cursus de formation des travailleurs réalisant des TST sur installations électriques en application de l'article R. 4544-11 est défini par l'organisme des travaux sous tension sur les installations électriques (ORG-TST-IE).

Ainsi nous appliquons le cahier des charges décrivant la formation de chaque travailleur devant réaliser des travaux sous tension sur les batteries d'accumulateurs stationnaires.

Ce module de formation vise à faire acquérir les savoirs et savoir-faire, définis dans les normes NF C18-505-1 et NF C18-505-2-3 pour réaliser des travaux sous tension sur les batteries d'accumulateurs stationnaires.

❖ Objectifs de la formation :

Cette formation permet de préparer à l'habilitation d'indice « T » en BT pour installer et raccorder une nouvelle chaîne de batteries, remplacer un accumulateur de tension ≥ 12 V sur une chaîne de batteries, réaliser une mise hors charge par l'insertion d'un organe de coupure avec shunts sur l'alimentation d'une chaîne de batteries, réaliser une mise en parallèle de chaînes de batteries d'accumulateurs;

nettoyer manuellement les accumulateurs et les liaisons, exploiter et compléter les documents relatifs aux opérations demandées, s'assurer de la faisabilité des travaux sous tension (TST), analyser la situation de travail et vérifier l'adéquation des moyens dont-on dispose, matérialiser et aménager la zone de travail, identifier et réaliser les travaux sous tension en assurant sa sécurité et celle des tiers, maîtriser le mode opératoire défini et les gestes associés, interrompre une opération TST en cours lors de l'apparition d'une difficulté technique ou matérielle, non prévue dans le mode opératoire, gérer les interruptions de travail, clôturer les travaux sous tension et rendre compte au chef d'établissement et à son employeur selon les modalités définies.

❖ Cible de la formation :

Techniciens d'interventions BT IEBAT.

❖ Pré requis de la formation :

L'employeur s'engage par écrit à inscrire en formation les travailleurs qui satisfont aux conditions suivantes :

✓ avoir au moins 18 ans;

- ✓ avoir une formation initiale ou continue en électrotechnique;
- ✓ avoir été formé à l'habilitation électrique pour des opérations hors tension du domaine;
- ✓ avoir une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans le domaine des travaux électriques hors tension.

❖ Profil du formateur EduWatt et moyens permettant de suivre le déroulé de la formation :

La formation est assurée par des professionnels ayant une expérience de terrain dans le domaine du génie électrique et une connaissance approfondie des produits et exigences d'exploitation. La pédagogie employée consiste à alterner cours théorique avec travaux pratiques et exercices d'application sur une maquette de démonstration et le suivi se faisant avec une grille d'évaluation à renseigner par le formateur tout au long de la formation.

❖ Durée de la formation :

3 jours.

❖ Contenu pédagogique de la formation :

La formation comporte :

- un apport théorique sur la réglementation : Normes NFC 18-510 chap 8, NF C18-505-1 et NFC 18505-2.3;
- les exercices pratiques suivants :
 - installer et raccorder 4 éléments de batteries d'accumulateurs et réaliser une mise en parallèle de chaînes de batteries d'accumulateurs;
 - nettoyer et remplacer un accumulateur de tension ≥ 12 V sur une chaîne de batteries;
 - réaliser une mise hors charge par l'insertion d'un organe de coupure avec shunts sur l'alimentation d'une chaîne de batteries;

EduWatt prévoit les conditions pour réaliser :

- l'interruption (volontaire et involontaire) et la reprise d'une opération TST,
- les changements de rôles des stagiaires (chargé de travaux et exécutant)

Voir emploi du temps module formation initiale TST IEBAT ci-dessous.

❖ Lieu de la formation :

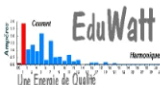
La formation se déroule dans les locaux EduWatt.

❖ Attestation de stage :

A l'issue de la formation une attestation de stage est établie par EduWatt au nom du stagiaire et de son entité d'origine. Cette attestation est adressée au client selon les modalités convenues.

❖ Facturation :

A l'issue de la formation une facture est envoyée au client conformément à la commande et aux conditions commerciales d'EduWatt.

							
Emploi du temps module formation initiale TST IEBAT							
EMPLOI DU TEMPS			INTITULE DU STAGE		Module IEBAT		
			NUMERO DU STAGE		sept-17		
			PERIODE		du 27 au 29 septembre 2017		
Heures	1	2	3	4	5	6	7
jour 1	ACCUEIL	Vérification prérequis : faire réaliser une déconnexion sur un conducteur de section minimale 10 mm ² après avoir réalisé une mise hors tension sur une installation			Rappels de base NF C-18-510 et exigence du chapitre 8		Les principes de base des TST BT installations électriques NF C-18-505-1
jour 2	Technologie et Schéma type	Les principes de base des TST BT Installations électriques NF C-18-505-2-3		TP1 : installer et raccorder 4 éléments de batteries d'accumulateurs et réaliser une mise en parallèle de chaînes de batteries d'accumulateurs			TP2 : nettoyer et remplacer un accumulateur de tension > 12 V sur une chaîne batteries *
jour 3	TP2 : nettoyer et remplacer un accumulateur de tension > 12 V sur une chaîne batteries *		TP3 : réaliser une mise hors charge par l'insertion d'un organe de coupure avec shunts sur l'alimentation d'une chaîne batteries *			QCM	Synthèse
Chaque thème pratique est précédé de son étude afin d'élaborer un mode opératoire dans le respect des normes							
* L'interruption (volontaire ou involontaire) et la reprise d'une opération TST est prévue au cours de ce TP							
* Un changement de rôle des stagiaires (chargé de travaux et exécutant est prévu au cours de ce TP							

Formation Initiale Habilitation Electrique (B2V-BR-BE-BC)

Parce que l'électricité présente de nombreux dangers, et que la sécurité dans ce domaine est avant tout une question de savoir et d'attitude, différentes habilitations électriques ont été définies dans le cadre de la NF C18-510 afin que toutes les personnes devant intervenir sur les installations électriques soient habilitées.

Ainsi nous appliquons le cahier des charges décrivant la formation de chaque travailleur devant réaliser des travaux ou des interventions hors tension sur une installation électrique BT.

Ce module de formation vise à faire acquérir les savoirs et savoir-faire, définis dans la norme NF C18-510.

❖ Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, les personnes doivent :

- connaître les dangers de l'électricité et être capables d'identifier et d'analyser le risque électrique ;
- connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre ;
- être capables de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les

OUVRAGES ou les INSTALLATIONS concernés, ou dans leur ENVIRONNEMENT ;

- savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge ;
- être informées de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

❖ Cible de la formation :

Electriciens.

❖ Pré requis de la formation :

Connaissances de base en l'électricité.

❖ Profil du formateur EduWatt et moyens permettant de suivre le déroulé de la formation :

La formation est assurée par des professionnels ayant une expérience de terrain dans le domaine du génie électrique et une connaissance approfondie des produits et exigences d'exploitation. La pédagogie employée consiste à alterner cours théorique avec travaux pratiques et exercices d'application sur une maquette de démonstration et le suivi se faisant avec

une grille d'évaluation à renseigner par le formateur tout au long de la formation.

❖ Durée de la formation :

2 jours.

❖ Contenu pédagogique de la formation :

Au cours de cette formation sont abordés les thèmes suivants :

- Connaissance de la législation :
 - Décret 2010-1118
 - Norme NF C 18-510
- Définition du risque électrique :
 - Notion de tension, d'intensité et d'énergie
 - Danger lié à l'environnement électrique, classification des installations en fonction de la tension
 - Causes, conséquences et prévention des défauts électriques et des accidents
 - Conduite à tenir face à un accident d'origine électrique
- Comment travailler en sécurité
 - Documents administratifs
 - Manœuvres de consignation / rôle des différents intervenants

- Matériel de sécurité (outillage et équipement de protection individuelle)

➤ Schémas de liaisons à la terre :

- Etude et comparatif des différents schémas
- Elimination des défauts d'isolement - choix de l'appareillage et des constituants du réseau électrique

➤ Mise en situation professionnelle :

- Vérification d'absence de tension
- Mesure sur les équipements testés
- Travail au voisinage
- Mise en situation de consignation d'une partie d'installation

❖ Lieu de la formation :

La formation peut se dérouler dans les locaux EduWatt ou sur site de nos clients, selon la demande client. Pour les formations organisées sur site client, les moyens logistiques nécessaires à la formation sont décidées entre EduWatt et le client.

❖ Attestation de stage :

A l'issue de la formation une attestation de stage est établie par EduWatt au nom du stagiaire et de son entité d'origine. Cette

attestation est adressée au client selon les modalités convenues.

❖ Facturation :

A l'issue de la formation une facture est envoyée au client conformément à la commande et aux conditions commerciales d'EduWatt.

Formation Initiale Habilitation électrique (B0 - H0V)

Parce que l'électricité présente de nombreux dangers, et que la sécurité dans ce domaine est avant tout une question de savoir et d'attitude, différentes habilitations électriques ont été définies dans le cadre de la NF C18-510 afin que toutes les personnes devant accéder aux installations électriques soient habilitées.

Ainsi nous appliquons le cahier des charges décrivant la formation permettant d'accéder aux locaux réservés aux électriciens.

Ce module de formation vise à faire acquérir les savoirs et savoir-faire, définis dans la norme NF C18-510.

❖ Objectifs de la formation :

Permettre à un non électricien d'accéder à des locaux réservés aux électriciens en toute conscience des dangers électriques et en garantissant sa propre sécurité. r en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

❖ Cible de la formation :

Personnels commerciaux et RH.

❖ Pré requis de la formation :

Connaissances de base en électricité.

❖ Profil du formateur EduWatt et moyens permettant de suivre le déroulé de la formation :

La formation est assurée par des professionnels ayant une expérience de terrain dans le domaine du génie électrique et une connaissance approfondie des produits et exigences d'exploitation. La pédagogie employée consiste à alterner cours théorique avec travaux pratiques et exercices d'application sur une maquette de démonstration et le suivi se faisant avec une grille d'évaluation à renseigner par le formateur tout au long de la formation.

❖ Durée de la formation :

1 jour.

❖ Contenu pédagogique de la formation :

Au cours de cette formation sont abordés les thèmes suivants :

➤ Connaissance de la législation :

- Décret 2010-1118
- Norme NF C 18-510

➤ Définition du risque électrique :

- Notion de tension, d'intensité et d'énergie
- Danger lié à l'environnement électrique, classification des installations en fonction de la tension
- Causes, conséquences et prévention des défauts électriques et des accidents
- Conduite à tenir face à un accident d'origine électrique

➤ NF C18-510 pour les non-électriciens intervenant à proximité d'équipements électriques

- Délivrance de l'habilitation électrique
- Classification des installations
- Symboles d'habilitation
- Définition des zones dans les locaux électriques

➤ Mise en situation professionnelle :

- Analyses et observations sur : installations électriques et armoires électriques
- conduite à tenir dans l'environnement électrique, analyse

du risque et comment agir en cas d'accidents d'origine électrique

❖ Lieu de la formation :

La formation peut se dérouler dans les locaux EduWatt ou sur site de nos clients, selon la demande client. Pour les formations organisées sur site client, les moyens logistiques nécessaires à la formation sont décidés entre EduWatt et le client.

❖ Attestation de stage :

A l'issue de la formation une attestation de stage est établie par EduWatt au nom du stagiaire et de son entité d'origine. Cette attestation est adressée au client selon les modalités convenues.

❖ Facturation :

A l'issue de la formation une facture est envoyée au client conformément à la commande et aux conditions commerciales d'EduWatt.